

Message du président

Voici le texte intégral du message livré par le président Gérard Marotte, à l'assemblée générale annuelle du 19 mai 1998.



Gérard Marotte

À titre de président de votre Association, j'ai l'honneur de vous adresser mon message annuel.

Nous comptons actuellement plus de six cents membres à l'Association. Nous avons constaté, au

cours de l'année écoulée, que les employés, tant dans les caisses qu'à la FMO, marquent une tendance à prendre leur retraite à un âge moins avancé, en raison des fusions et des changements qu'entraîne la mise en place de l'ingénierie.

Je suis heureux de vous informer que notre programme d'activités, au cours de la dernière année, a reçu un accueil enthousiaste d'un bon nombre d'entre vous. Votre réponse aux activités sociales, aux séances d'information sur des sujets d'actualité et aux déjeûners matinaux nous encouragent à continuer. Je profite de l'occasion pour remercier Lise et Marcel, qui s'acquittent avec dévouement de l'organisation de ces déjeûners.

Je m'en voudrais de ne pas souligner le magnifique travail de notre ami Léo Beaudoin, responsable du bulletin *Entre-Nous*. Les commentaires élogieux de nos membres nous confirment que ce bulletin est apprécié. M. Raymond Audet, responsable des voyages de longue durée, vous a offert, au cours de

l'hiver, un voyage en Europe auquel plus de vingt-cinq d'entre vous ont participé. Vous avez reçu dernièrement de sa part une invitation pour un voyage à Boston et un autre à Paris et la Côte d'Azur. Les personnes intéressées sont priées de respecter les délais d'inscription.

Les amateurs seront heureux d'apprendre que nous organisons, pour le début de septembre, le tournoi de golf annuel de l'Association. Pierre A. Brisebois a déjà réservé le club de golf à Piedmont et s'occupe activement de cette organisation. Par ailleurs, l'organisation de l'excursion d'un jour du 8 juin prochain, est en marche. J'ai pris moi-même la responsabilité de ce voyage, avec l'accord du conseil d'administration.

Soyez assurés qu'il ne serait pas possible de vous offrir toutes ces activités et de maintenir le secrétariat de l'Association sans le support technique et financier de la Fédération et son président, M. Jocelyn Proteau. Je veux que vous sachiez, M. Proteau, que les administrateurs et les membres de l'Association vous sont très reconnaissants pour l'intérêt que vous témoignez à notre endroit. Nous vous disons un sincère merci pour le passé et également pour le futur.

En février dernier, nous avons fait appel, comme par le passé, à la générosité des caisses affiliées. Notre demande a été bien accueillie par un grand nombre. À ce jour, 130 caisses populaires nous ont fait parvenir un montant global de 14 675 \$. Au nom du conseil d'administration et en votre nom à toutes et tous, je remercie les dirigeants ainsi que les directrices et directeurs généraux de ces caisses.

Au cours de cette assemblée, vous serez appelés à vous prononcer sur des changements à notre règlement. Ces modifications ont été rendues nécessaires par la décision de la FMO de réduire de onze à neuf ses secteurs géographiques. Si vous

acceptez ces changements, notre Association comptera désormais dix secteurs en incluant la Fédération. Cette nouvelle version de notre règlement a d'abord été préparée par le regretté M^e Pierre Robinson et notre comité exécutif. Elle a par la suite été soumise au service juridique de la FMO.

Je profite de cette occasion pour exprimer à Madame Lucie Robinson la reconnaissance que nous conservons à notre ami Pierre et je me fais l'interprète de tous les membres pour lui transmettre nos regrets de son départ, en décembre dernier ainsi que pour rendre hommage à sa mémoire.

Cette année 1998 marque le dixième anniversaire de la fondation de notre Association. Nous avons l'intention de souligner cet anniversaire au cours des prochains mois. Il appartiendra au conseil de décider par quelles festivités il célébrera l'événement.

Je veux rendre un hommage particulier à Marcel Beauchemin, qui assure bénévolement la bonne marche du secrétariat. En votre nom, je lui dis un sincère merci. C'est avec regret que M^{me} Louiselle Fortin doit nous quitter, après un passage de quelques mois au secrétariat. Qu'elle sache que son séjour bénévole parmi nous a été vivement apprécié et nous l'en remercions. Nous espérons pouvoir la remplacer par une autre bénévole, en réponse à une demande que nous avons adressée aux membres des secteurs de Montréal et de Laval.

À toutes celles et ceux qui, au cours de l'année, nous ont apporté aide et collaboration lorsque nous avons fait appel à leur dévouement, nous disons un grand merci. Sans ces appuis, nous ne serions pas en mesure de réaliser ce que l'Association fait pour l'ensemble des retraités. Il faut aussi dire que sans les membres dévoués du conseil d'administration, l'Association n'existerait pas. Je les remercie en votre nom et au mien.

Chos du salon des bâtisseurs

Une assemblée générale à l'image de la vitalité de notre Association

En dépit d'une température scandaleusement superbe, qui invitait davantage à piétiner les terrains de golf ou à planter ses tomates qu'à se réunir dans une salle du Complexe Desjardins, une cinquantaine des nôtres ont participé à l'assemblée générale annuelle de l'Association, le 19 mai dernier.

L'accueil était chaleureux, comme d'habitude et une préparation soignée, sous la responsabilité de Marcel Beauchemin et de son équipe, mettait à la disposition des participants la documentation nécessaire au bon déroulement de l'ordre du jour.

Ouverture de l'assemblée

Avec une remarquable ponctualité, le président, Gérard Marotte, déclarait l'assemblée ouverte à peine quelques tic tac plus tard que l'heure prévue (13 h 30). Après un mot de bienvenue qui respirait son habituelle courtoisie, il entreprenait de livrer un message dont on trouve le texte intégral ailleurs dans ce bulletin.

L'intervention du président de la Fédération

M. Jocelyn Proteau s'était arraché à ses lourdes occupations présidentielles pour une brève apparition parmi les retraités présents à cette assemblée. Son allocution a comporté trois points: d'abord, un mot d'encouragement pour l'Association. Il a notamment prévu que nos rangs devraient grossir de façon appréciable avec la mise en place de nouvelles normes facilitant la retraite à 57 ans. Ensuite, après s'être réjoui des résultats financiers qui ont couronné l'année 1997, il a livré un aperçu des orientations dans lesquelles s'engagera la FMO au cours des prochaines années: réduction drastique du nombre des caisses affiliées pour atteindre les 200 vers l'an 2002 (on en comptait 350, il n'y a pas si longtemps), changements radicaux dans l'offre des services, diminutions d'emplois, émergence de la fonction de « conseiller financier », etc. La traditionnelle et sacrée

autonomie des caisses devra payer le prix de ces transformations, selon le Président. À ces mots, plusieurs bâtisseurs ont sursauté, se demandant s'ils avaient bien compris. On sait qu'avec l'âge, plusieurs deviennent plus ou moins dur de la feuille, même si l'esprit demeure alerte... Le Président avait bel et bien sonné le glas de ce qui a toujours été considéré comme l'une des spécificités de la coopérative d'épargne et de crédit et a motivé ce virage important en rappelant que l'opinion confond désormais indistinctement le Mouvement tout entier et le comportement de l'une ou l'autre de ses composantes. Enfin, M. Proteau s'en est pris avec énergie à ceux qui attaquent de ce temps-ci le Mouvement Desjardins. Il a trouvé des noms d'oiseaux pour qualifier ceux qui s'estiment victimes du Mouvement, pour un représentant des médias qu'il a clairement identifié ainsi que pour certaines « taupes » qui feraient le jeu d'agents doubles à l'intérieur même du Mouvement. Il a terminé en justifiant les procédures judiciaires entreprises contre ses dénigreur et ceux de Desjardins. À la fin de son allocution, le Président est immédiatement retourné à ses occupations.

Les finances de l'Association

Le secrétaire-trésorier, Armand Cadotte, s'est ensuite emparé du micro. Il a résumé le « procès-verbal » de l'assemblée du 17 mai 1997 et l'a fait adopter sans coup férir. Il s'est alors attaqué au rapport financier de l'Association. Tâche redoutable que de présenter ces colonnes de chiffres qui ne font valser que des sommes bien modestes, mais soumises à d'ex-gestionnaires qui n'ont pas perdu le coup d'œil pour dénicher des anomalies ou des bizarreries qui se dissimuleraient ici ou là, mine de rien...

Malgré un inquiétant déficit d'opérations de 13 310 \$ pour l'année 1997, qui a forcé l'Association à puiser dans ses maigres réserves pour joindre les deux bouts, l'assemblée n'a trouvé aucune extravagance ou exagération dans les déboursés, aucune faille dans la gestion, aucune négligence dans le contrôle des finances. Le rapport a donc été adopté à l'unanimité, après les réponses jugées satisfaisantes aux questions de l'assistance.

Le rapport adopté a tout de même suscité des commentaires. On a, par exemple, cherché à savoir pourquoi la Fédération

avait réduit son support financier de 50 % et pourquoi 160 caisses affiliées ne contribuent en rien à la campagne annuelle de financement de l'Association ? Quelqu'un a avancé qu'une contribution moyenne annuelle de 100 dollars par caisse affiliée en hommage aux bâtisseurs de cette Fédération et de ce Mouvement milliardaires, en plus de faire toute la différence dans les états financiers de l'Association, ne mettrait en péril la situation financière d'aucune caisse affiliée. On a même élaboré les éléments d'une stratégie qui mobiliserait les administrateurs de l'Association ainsi que les retraités de leurs secteurs respectifs. Ces derniers iraient rappeler, à l'occasion, le devoir moral de la reconnaissance à des caisses oublieuses de leurs racines, de leurs origines et des pionniers bénévoles qui les ont jadis créées de toutes pièces.

Les modifications au Règlement

La lecture, l'étude (rapide) et l'adoption de 13 modifications aux articles des règlements généraux de l'Association constitueront, pour la postérité et pour l'histoire, le clou de cette assemblée générale de 1998. Ainsi que l'a expliqué le président dans son message, ces modifications étaient postulées par le récent redécoupage des secteurs de la Fédération, d'une part et par une modification de la Loi régissant la préparation et la vérification des états financiers des organismes comme le nôtre, d'autre part.

À quelques exceptions près, ces articles ont été adoptés à l'unanimité. Le nombre des dirigeants de l'Association est donc réduit de 12 à 10. Comme mesure transitoire, les administrateurs des anciens secteurs pourront demeurer en poste une autre année (art. 5.02). Par ailleurs, les états financiers annuels de l'Association seront désormais préparés avec la collaboration de la Fédération, sans le recours obligatoire à une firme de comptables.

Élections des administrateurs

Le déroulement de ce point de l'ordre du jour n'a pas donné lieu à des cabales, des manigances ou ces crépages de chignons que provoquent parfois les courses aux postes à juteux jetons de présence. On n'a donc pas vu passer des couteaux lancés à hauteur de jarrets; on n'a pas entendu d'insinuations malveillantes ou la révélation de scandales sussurée d'une oreille

à l'autre sur le mode de la confidentialité; on n'a pas davantage senti l'odeur de torchon brûlé de la discorde; on n'a rien palpé d'âpre au toucher ni goûté l'amertume de la défaite... Tout s'est passé en douceur, comme dans un mécanisme qui baigne dans l'huile de la bonne entente et de la joyeuse humeur. En premier lieu, trois secteurs éloignés, soit les N^{os} 7 (Laurentides), 8 (Outaouais-Hautes-Laurentides) et 9 (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) n'ayant pas de « proposeurs » sur place, devaient se résigner à voir leurs représentants nommés par le Conseil, comme le prévoit le Règlement en pareils cas. Pour le secteur N^o 1 (Est et Nord de Montréal) M^{ME} MYCHELLE BENOIT a proposé MICHEL RIOPEL; au secteur N^o 2 (Ouest de Montréal), M^{ME} MADELEINE CHARBONNEAU a soumis la candidature d'ARMAND CADOTTE. M. JEAN-MARIE TREMBLAY, du secteur N^o 3 (Centre de Montréal), a proposé MARCEL LEMAY. Lorsqu'est venu le tour du secteur N^o 4 (Riverains), EDMOND ST-DENIS a fait valoir son souhait de ne pas renouveler son mandat, mais il avait vu à la relève en obtenant le consentement de ROLAND BRAZEAU qu'il s'empressait donc de proposer. Pour le secteur des Vieux-Forts (N^o 5), M^{ME} LISE BRUNET a été proposée par M^{ME} DENISE NOEL DE TILLY et M^{ME} DENISE MULOIN (secteur Laval, N^o 6) a été mise en nomination par M^{ME} PIERRETTE DESJARDINS. GABRIEL NOBERT avait décidé d'abandonner le siège N^o 10 (Fédération), mais il avait eu la précaution de se dénicher un remplaçant en la personne de JEAN-PAUL DESCÔTEAUX.

Au terme de cette ronde de propositions, le président, Gérard Marotte, s'est assuré que tous les candidats et candidates proposés acceptaient leur nomination librement, sans contrainte et sans tordage de bras. Pour que cette élection ne soit entachée d'aucun accroc à la sacro-sainte démocratie, il a ensuite demandé haut et fort si d'autres membres en règle présents souhaitaient soumettre d'autres nominations. Comme un silence de mort a fait écho à cette invitation sans équivoque, les candidats proposés ont été proclamés élus sur le champ, sous un tonnerre d'applaudissements qu'aurait envié un ministre Rochon annonçant des fermetures d'hôpitaux; si l'ovation délirante est demeurée « assise », elle n'en fut que plus énergique et plus nourrie.

Comme il s'agissait des premières élections sous le régime de ces nouveaux règlements, l'assistance toute entière sentait qu'elle vivait un moment unique qui ne se reverrait pas de sitôt. L'atmosphère était d'une lourdeur qu'on aurait pu couper au couteau. Même les membres associés, qui n'ont pas le droit de vote, comme chacun sait, ressentaient le poids de cette heure palpitante. Il fallait en effet déterminer lesquels des administrateurs se verraient attribuer des mandats d'un, de deux ou de trois ans! Chacun sait qu'**administrer, c'est prévoir**. Il fallait donc de toute nécessité prévenir l'échéance simultanée de tous les mandats, ce qui aurait pu s'avérer catastrophique pour l'avenir de l'Association. Dans la grande sagesse qu'il puise dans son âge vénérable et sa vaste expérience, le président a proposé de confier au choix aveugle d'un tirage au sort la redoutable tâche de fixer la durée des mandats. Chacun des administrateurs s'est donc approché, le coeur palpitant, pour tirer le chiffre magique réglant son cas. Le sort des absents a été réglé par une main charitable qui a plongé dans l'urne à leur place. Des mandats d'un an sont échus à ROLAND BRAZEAU, JEAN-CHARLES GAUVREAU; ARMAND CADOTTE, LISE BRUNET et DENISE MULOIN se sont retrouvés nantis de mandats de deux ans; JEAN-PAUL DESCÔTEAUX, MARCEL LEMAY et MICHEL RIOPEL ont fait beaucoup de jaloux en s'assurant trois ans de confortables fauteuils à cet illustre conseil d'administration.

Les derniers instants

L'intérêt de l'assistance s'est maintenu très vif jusqu'à la fin. On l'a bien vu quand le président a proclamé le point « Varia » de l'ordre du jour, qui précède, comme chacun sait, la levée de l'assemblée. On s'est notamment informé du déménagement annoncé du siège de l'Association (En passant, chacun est sorti de l'assemblée plus instruit qu'il n'y était entré, puisqu'on a appris que désormais, il était mal indiqué de dire « siège social », le vocable « siège » étant suffisamment net sans qualificatif). À cette question fort légitime, le président a répondu que la seule certitude, à ce jour, était celle du déménagement au Basilaire 1 de la Tour Est. À ce point « Varia », on a de nouveau abordé le thème lancinant du financement de l'Association via les contri-

butions de la Fédération et des caisses affiliées.

Après avoir donné à chacun(e) la chance de s'exprimer et considérant que personne n'avait plus rien à dire, le président a pris sur lui de décréter la levée de l'assemblée et, déficit oblige, a indiqué à l'assistance la cafetière orpheline qui les attendait dans un coin de la salle, accompagnée seulement de gobelets de plastique, de bâtonnets de bois, de sachets de sucre et de contenants de crème à faible pourcentage de gras.

Pendant ce temps, les administrateurs délibéraient derrière des portes closes. Tout en sirotant leur café sans le moindre biscuit sec (déficit oblige!), les membres discutaient du beau temps, de l'avenir du Mouvement qui s'appelle encore Desjardins (du nom d'un certain coopérateur du début du siècle) et surtout de ce qui se tramait dans la pièce d'à côté... On a finalement appris que GÉRARD MAROTTE, ayant perdu son secteur de l'Est de Montréal et étant devenu administrateur en sursis, avait décidé de céder la main à un successeur, que ce dernier n'était nul autre que MICHEL RIOPEL et qu'auprès du nouveau président on trouvait M^{ME} LISE BRUNET au titre de vice-présidente et ARMAND CADOTTE, l'irremplaçable et incontournable secrétaire-trésorier.

Revigorés et amplement désaltérés par ce café de l'austérité, les membres se sont progressivement dispersés, fiers d'appartenir à une Association vigoureuse et dynamique à défaut de rouler sur l'or.

L.B.

Un jumelage historique

Au terme de démarches et de pourparlers, le président Gérard Marotte a conclu une entente avec la Fédération des Caisses d'Économie en vertu de laquelle cette dernière consent à fournir régulièrement la liste de ses retraités à notre Association dans la perspective de les inviter à s'inscrire parmi nos membres. Cette Fédération n'a pas d'association pour regrouper ses retraités. Bienvenue, donc aux retraité(e)s de cette Fédération sœur!



M. Michel Riopel

Le nouveau président

En acceptant la présidence de notre Association, M. Michel Riopel ajoutait un défi aux multiples autres qu'il a su relever tout au long des quarante

et quelques années de sa vie dite « active ». L'allure athlétique et la démarche énergique de ce retraité laissent deviner clairement qu'il n'est pas de ceux dont l'ambition se limite à bercer ses illusions ou à ressasser ses souvenirs dans le va-et-vient monotone d'une chaise berceuse. Fervent du conditionnement physique, amateur du cyclisme et du golf, il rayonne l'énergie et l'action.

Quand il acceptait, à la demande du conseil, de succéder à Jean-Guy Gascon, démissionnaire, comme représentant du secteur Nord-de-Montréal, en septembre 1997, il ne s'attendait certes pas à se voir offrir la présidence huit mois plus tard. Les secrets de ce conclave étant hermétiquement gardés, nous ne saurons sans doute jamais quels arguments ses collègues ont invoqués pour le convaincre de succéder à Gérard Marotte. Ce dernier, on le sait, a virtuellement perdu son siège au conseil avec la disparition du secteur Est dans les récentes fusions. Une modification des règlements, adoptée à l'assemblée générale du 19 mai, accorde toutefois un sursis d'un an aux administrateurs ainsi touchés. Bien que faisant partie du conseil, Gérard Marotte a donc souhaité céder le trône et le sceptre présidentiels.

Son successeur est conscient de remplacer un président dévoué, attentif aux préoccupations des membres et ardent défenseur des intérêts de ces « bâtisseurs » sans lesquels le Mouvement Desjardins ne serait pas ce qu'il est devenu et que les gens dits « actifs » oublient parfois avec une légèreté déconcertante.

Il était important que l'ensemble des membres, par l'intermédiaire de ce bulletin, fasse connaissance avec leur nouveau président. Il a aimablement accepté de me rencontrer à ce Salon des Bâtisseurs dont il préside désormais les destinées.

Un solide apprentissage

Ceux qui connaissent Michel Riopel en conviennent unanimement : il est franc et volontaire ; il n'a pas peur de la « grosse ouvrage », comme on dit, et quand il a visé un but ou s'est fixé un objectif, il y met une grande capacité de travail ainsi qu'un indiscutable talent de leader. Son cheminement de carrière est à l'image de ce portrait simplifié.

Il est entré sur le marché du travail par la grande porte : À dix-neuf ans, après avoir complété une onzième année à l'École supérieure de Joliette, il quittait son village natal de Saint-Côme pour monter aux chantiers comme bûcheron dans les forêts qui s'étendent au nord de Saint-Michel-des-Saints et comme draveur sur les rivières qui sillonnent la vaste région de Lanaudière. Il conserve un bon souvenir de cette rude école au contact des travailleurs de la forêt où il a appris, entre autres choses, que sa survie dépendait de ses efforts et de sa débrouillardise.

Comme beaucoup de jeunes diplômés des écoles commerciales du temps, il a ensuite fait l'apprentissage du métier de banquier à la Banque Provinciale du Canada. Il a débuté comme commis à la collection avant d'être initié aux arcanes des diverses fonctions subalternes, tout en subissant les aléas des transferts. De Joliette, il a été muté en Outaouais, puis à Montréal et, d'un poste à l'autre, se hissait de quelques degrés dans l'échelle : caissier, assistant-comptable puis comptable...

La banque, c'est bien connu, mène à tout à condition d'en sortir. Après six ans de loyaux services, le jeune comptable décidait qu'il était temps de secouer la poussière de ses chaussures et de prendre une autre voie. Il choisit l'assurance-vie et retourna dans l'Outaouais. Il ne savait pas ce qui l'attendait là-bas.

L'entrée dans Desjardins

L'assurance ne fut en réalité qu'un bref interlude dans une carrière qui était en train de se profiler presque à l'insu de l'intéressé lui-même. Il acceptait bientôt, en effet, un poste de directeur adjoint à l'épargne et aux prêts, à la Caisse populaire de Gatineau. Il avait à diriger un personnel d'une douzaine d'employés dans une caisse qui comptait quelque six mille membres et environ 6 millions d'actif. Durant six ans, il y fait l'expérience de la coopération et prend conscience des possibilités que recèle le Mouvement Desjardins en pleine expansion. Tous les anciens se souviennent qu'au cours des années 1960, un extraordi-

naire dynamisme a propulsé l'économie québécoise vers un essor qui fut désigné sous le nom de Révolution tranquille. Dans la poussée de cette vague, l'Union régionale de Montréal, qui comptait 289 caisses affiliées en 1960, avec un actif consolidé de moins de 255 millions, se présentait, au seuil des années 1970, avec un palmarès de 341 caisses, un actif global proche du milliard de dollars et une croissance de plus de 100 % de leurs membres, soit un peu plus du million.

Conscient de la fragilité de sa formation de base et désireux de se qualifier pour des fonctions supérieures, Michel Riopel s'inscrit à des cours et des stages en comptabilité et en administration, de même qu'à des stages à l'Institut coopératif Desjardins. Il quitte même un moment le milieu des caisses pour celui de l'éducation, comme adjoint au secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de Gatineau. Ses responsabilités sont étendues et diversifiées, mais elles lui permettent de s'inscrire à des cours qui haussent son niveau de qualifications en comptabilité et en mathématiques financières.

En 1971, il se sent prêt à postuler un poste de direction et se voit offrir la direction générale de la Caisse populaire Saint-René-Goupil, à Gatineau. Il occupera cette fonction jusqu'en 1980. Ce furent des années fécondes.

Une débordante activité

Il est fermement résolu à se mesurer aux défis que présente cette jeune caisse populaire fondée douze ans auparavant et de lui tailler une place de choix parmi les institutions financières d'une ville en pleine expansion à l'ombre de la capitale du pays. Il a compris que la visibilité de la caisse passe par le rayonnement personnel du directeur général. Convaincu des valeurs de la coopération, il en sera un ardent propagandiste dans son milieu.

Il parfait sa formation académique à l'Université d'Ottawa et emmagasine une série de sessions et de stages à l'Institut coopératif Desjardins tout en déployant ses énergies sur trois fronts : la gestion de sa caisse, l'engagement communautaire et l'éducation à la coopération.

Au plan de l'engagement communautaire, il accepte notamment la présidence du Festival d'hiver ainsi que celle de la Société canadienne du Cancer pour la ville de Gatineau. Commissaire d'école, membre du Club Richelieu, responsable du secteur industriel pour la Campagne Centraide, il ne ménage ni son temps, ni ses efforts. Parallèlement à ces activités, il est actif au

Conseil des Coopératives de l'Outaouais et en devient président pour un terme de trois ans. Il diffuse des cours sur la coopération et participe à la mise sur pied d'un Cooprix à Gatineau, sans parler de son implication dans le Comité de coordination du secteur.

En 1980, il quitte l'Outaouais pour assumer la direction de la Caisse populaire de la Maison de Radio Canada, à Montréal. Fondée en 1954, cette caisse d'économie s'est affiliée à l'Union régionale de Montréal en 1970. Elle connaît des difficultés et a accumulé une importante dette envers le Fonds de Sécurité. En trois ans, Michel Riopel l'a remise sur pied, lui a assuré une rentabilité stable et des trop-perçus fort encourageants. Un tel succès l'encourage à se colleter avec les problèmes d'une autre caisse en difficultés, celle de Saint-Rémi de Montréal-Nord. Fondée en 1957, cette caisse a connu un bon départ mais, à la veille de célébrer son vingt-cinquième anniversaire, elle stagne à un point de croissance nulle, s'appuie sur le Fonds de Sécurité et présente un portefeuille de prêts peu encourageant. En moins de dix ans, la situation s'était renversée: le Fonds de Sécurité était remboursé, la rentabilité assurée et la Caisse possédait un patrimoine dépassant le million de dollars. Faut-il ajouter qu'il n'a pas cessé de prendre une part active dans son milieu comme dans ses deux nouveaux secteurs d'adoption.

Retraité depuis 1996, M. Michel Riopel peut donc regarder en arrière avec la satisfaction d'une carrière bien remplie. La présidence de l'Association qu'il vient d'accepter s'ajoute à d'autres implications dans sa ville de l'Épiphanie. Préoccupé par le déficit d'opérations qui a été dévoilé à l'Assemblée générale, il place la situation financière de notre Association au premier rang de ses priorités. Pour le reste, il entend poursuivre l'excellent travail de son prédécesseur dans la défense des intérêts des retraités et favoriser, par diverses activités, les rencontres entre anciens collègues qu'on appelle à juste titre « bâtisseurs » de cette Fédération et de ce Mouvement.

L.B.

Souriez

Madame est au volant de son automobile. Elle fait un arrêt régulier à une intersection et voit deux hommes grimper dans un poteau de l'Hydro. Elle leur crie: « N'ayez pas peur, j'ai mon permis de conduire depuis plusieurs années! »

Bienvenue aux nouveaux membres de l'association

BOULIANNE, Claude. Installateur d'ordinateurs. Vice-présidence Système informatique, retraité de la FMO.

CARON, Yolande S. Conseillère, Service aux membres, retraitée de la C.P. St-Denis de Mtl.

COUTURE, Gaétan. Président et chef de la direction, retraité de Place Desjardins Inc.

DESJARDINS, Claudette. Directrice, Gestion financière et opérationnelle, retraitée de la C.P. St-Léopold (Laval).

DESJARDINS, Pierre. Conjoint de Claudette V. Desjardins, retraitée de la C.P. Auteuil. (Laval), à titre de membre associé.

DULONG, Lise. Service aux membres, préposée au guichet automatique et caissière, retraitée de la C.P. Saint-Justin de Montréal.

FORTIER, Claire. Préposée, Service aux membres, retraitée de la C.P. de Chambly.

GODBOUT, Aline. Caissière, Service aux membres, retraitée de la C.P. Carrefour Therrien.

GOHIER, Antoine. Conseiller, service aux membres, retraité de la C. P. St-Antoine-des-Laurentides.

LECLERC, Maurice. Commis, Service conseil, retraité de la C.P. St-Arsène (Mtl).

LUSSIER, Yvon. Conseiller, Service aux membres, retraité de la C.P. Notre-Dame-Auxiliatrice (St-Jean).

MARSAN, Gilles. Directeur-adjoint, Service des prêts hypothécaires et personnels, retraité de la C.P. Ste-Bernadette (Mtl) et sa conjointe, Marcelle Néron Marsan, à titre de membre associé.

MALO PAYETTE, Bérangère, conjointe de Yvon Payette, retraité de la C.E. des policières et policiers de la C.U.M., décédé le 28 octobre 1997, à titre de membre associé.

POIRIER, Danielle. Caissière, Service aux membres, retraitée de la C.P. St-Martin (Laval).

PROVENCHER, Huguette. Agent conseil, Service aux membres, retraitée de la C.E. de Hydro-Québec.

RACINE, Lise. Agent T.P. 2, retraitée de la C.P. Rivière-des-Prairies (Mtl).

ROSS, Louise. Adjointe administrative, Service aux membres, retraitée de la C.P. St-Louis de Montfort (Laval).

TESSIER, Annette. Commis, Service aux membres, retraitée de la C.P. Sault-aux-Recollets.

TÉTRAULT, Denise. Caissière, Service aux membres, retraitée de la C.P. Carrefour Therrien.

THIFAUT, Pierre. Directeur général, retraité de la C.P. St-René-Goupil, et sa conjointe, M^{me} Thérèse Thifault, à titre de membre associé.

TREMBLAY, Jean-Pierre. Retraité de la FMO.

VACHON DUMAS, Ghislaine. Secrétaire de direction, retraitée de la Caisse d'Économie de Hydro-Québec, à titre de membre associé.

Décès

CARON, J. Marcel. Retraité de la C.P. Sacré-Cœur de Mtl, décédé le 29 mars 1998, à l'âge de 83 ans.

MARTEL, Patricia. Retraitée de la C.P. de Dorion, décédée le 21 décembre 1997 à l'âge de 84 ans et 10 mois.

PATRICE, Adrien. Retraité de la C.P. Ste-Cécile-de-Salaberry-de-Valleyfield, décédé en octobre 1997 à l'âge de 74 ans et 6 mois.

PRIMEAU, Gérard. Retraité de la C.P. Ste-Martine (Chateauguay), décédé le 8 avril 1998, à l'âge de 76 ans et 10 mois.

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

*Le président, Michel Riopel,
les membres du
conseil d'administration,
le personnel du secrétariat
du Salon des Bâtisseurs
et de la rédaction d'Entre-Nous
vous souhaitent à toutes et à
tous un merveilleux été!*

Une belle journée en Montérégie

(le 8 juin 1998)

Le ciel annonçait une belle journée de printemps. En attendant un retardataire (qui n'apparaîtra pas), Gérard Marotte, l'organisateur de cette excursion, souhaitait la bienvenue aux vingt-sept voyageurs qui avaient pris place dans l'autocar de luxe et tentait de leur faire partager la tristesse qu'il éprouvait à la vue de la vingtaine de sièges vides...

Après trois quarts d'heure d'un voyage sans histoire, on se trouvait au coeur du triangle noir de sinistre mémoire, au rang de la Grande Ligne d'Iberville et le car s'arrêtait à l'ombre des restes tronçonnés de ce qui fut, avant le verglas de janvier dernier, un vénérable érable à giguère qui ne dresse désormais vers le ciel que de misérables moignons. Nous nous trouvions sur une ferme dont le nom, le caractère et le décor retiennent forcément l'attention : un vigneron d'origine alsacienne nous accueille aux portes d'un domaine qu'il a créé de toutes pièces, le Vignoble Dietrich-Jooss.

Victor Dietrich est amical, compétent et superbement articulé. Tout en conduisant ses visiteurs entre les ceps sur le point de fleurir, il leur raconte comment, depuis son arrivée sur ces 4 1/2 hectares de terre canadienne, en 1987, il a progressivement créé ce vignoble qui fait aujourd'hui sa fierté. Les pieds de vigne, qui s'étendent en rangées parallèles sous le regard, sont des hybrides produits à partir de greffons de grands crus entés sur des vignes vierges de notre terroir, capables de supporter les rigueurs de notre climat et de produire des raisins qui mûrissent en moins de 130 jours d'ensoleillement.

Au terme de ses explications sur la culture de la vigne, les techniques de la vendange, du pressoir, de la mise en tonneau et de l'embouteillage, il invite les visiteurs à visionner une cassette vidéo réalisée sur place avant de leur offrir une dégustation de ses produits. Il a déjà écoulé toute sa

récolte de vin rouge et de son fameux «ice wine», fait à partir de raisins qui ont subi le gel, récoltés à la mi-décembre et qu'il vend 40 \$ la demi-bouteille! Nous dégustons deux variétés de son Storikengold (la Cigogne d'or), vin sec fruité et plein de finesse dont l'une est élevée dans des fûts de chêne et que l'on peut acquérir sur place à des prix d'autant plus raisonnables qu'ils sont exemptés de l'une des nombreuses taxes qui frappent les vins. Victor et Christine Dietrich-Jooss produisent environ 25 000 bouteilles annuellement, soit environ un douzième des quelque 300 000 bouteilles que les 28 vigneron du Québec mettent chaque année sur le marché. L'avenir est prometteur pour ces vigneron de chez nous, puisque leurs 300 000 bouteilles ne représentent que le tiers de 1 % de la consommation annuelle des Québécois!

Avec les 42 médailles d'argent et de bronze qu'il a décrochées dans les concours internationaux en plus d'une médaille d'or pour son fameux «ice wine», le vignoble Dietrich-Jooss fait bonne figure dans ce palmarès.

Un excellent repas nous attendait à la Rôtisserie Irène, à Iberville. Inclus dans le prix de l'excursion, cette pause-restauration offrait un menu varié, de qualité et servi par un personnel attentionné. On reprenait ensuite la route pour se retrouver ni plus ni moins qu'aux Jardins de Versailles. Au premier abord, ce nom peut paraître prétentieux, mais il faut savoir que la ferme en question est sise au Rang de Versailles, presque à l'ombre du Mont Saint-Grégoire et qu'on y cultive des fleurs vivaces et annuelles que la propriétaire, M^{me} Anne Waridel, fait sécher pour ensuite composer des arrangements qui ne laissent personne indifférent. Après une visite des jardins, la patronne nous entraîne dans son séchoir, puis dans son atelier où, tout en expliquant les procédés de son art, elle fabrique sous nos yeux ébahis un superbe arrangement floral qu'elle fait ensuite tirer au sort. L'heureux gagnant, au grand désappointement de plusieurs qui souhaitaient entendre proclamer leur numéro, fut Marcel Lemay. Il a aussitôt galamment

offert cette magnifique corbeille à Lise, la femme de sa vie. Personne, croyons-nous, n'a regretté cette belle promenade dans ce coin de pays qui fut, en janvier dernier, le coeur d'un triangle noir dont on ne parle aujourd'hui que comme d'un cauchemar.

Auteurs de golf et de plein air

Pierre A. Brisebois s'active fébrilement à l'organisation du tournoi de golf annuel de l'Association qui se tiendra, le 8 septembre prochain, au Club Piedmont qu'avaient follement apprécié les participants de l'an dernier. N'oubliez pas de retourner votre formulaire d'inscription, de pratiquer votre drive et de prier pour le beau temps.

MESSAGE IMPORTANT

Soutenus par l'ensemble des membres de l'Association, le président et son conseil d'administration tiennent à remercier chaleureusement les caisses affiliées qui ont favorablement répondu à notre campagne de soutien financier. Que les directeurs (trices) généraux de ces caisses et leurs dirigeants acceptent nos remerciements les plus sincères et qu'ils sachent que cet appui est vital pour la survie de notre organisme. Ils rappellent respectueusement aux quelques cent soixante caisses affiliées qui n'ont pas répondu à cette main tendue qu'en plus d'assurer la survie d'une Association dont ils seront appelés tôt ou tard à faire partie..., leur contribution serait un geste de reconnaissance envers les bâtisseurs de ce Mouvement qui est fier aujourd'hui de se proclamer plusieurs fois milliardaire.

Entre Nous est publié tous les trois mois au Salon des Bâtitseurs, siège social de l'Association des retraités de la FMO et de ses caisses affiliées, 2 Complexe Desjardins, Tour de l'Est, C.P. 214, Succ. Desjardins, Montréal, Qc., H5B 1B3. Tél.: (514) 281-8755. Responsable de la publication: Léo Beaudoin. Dépôt légal à la Bibliothèque nationale sous le N° 9251064. L'Association est membre du Regroupement des associations de retraités du Mouvement Desjardins.